



Munaf Mohamed CR

Associé

Co-responsable, Droit relatif à la fraude

T : 403.298.4456 / T : 416.777.6237 / C : mohamedm@bennettjones.com

Calgary / Toronto

FORMATION

Université de l'Alberta, B.A., 1991, avec distinction

Université de la Colombie-Britannique, LLB, 1994

Programme de médiation des différends, Programme sur la négociation, Harvard Law School, 2017

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta (en)

Colombie-Britannique

Saskatchewan (en anglais)

L'Ontario

Munaf Mohamed est codirecteur national de la pratique des crimes économiques et financiers du cabinet, spécialisée dans les litiges complexes et à enjeux élevés dans pratiquement tous les domaines des litiges commerciaux et d'entreprise, y compris la fraude, l'énergie, la responsabilité du fait des produits, l'infrastructure et la construction, les valeurs mobilières et la diffamation. Il maintient une pratique nationale et a été l'avocat principal dans de nombreux procès, appels et audiences de contrôle judiciaire à travers le pays, y compris un certain nombre de procès de plusieurs mois. Il a été nommé à plusieurs reprises par *Benchmark Litigation* comme l'un des 50 meilleurs avocats plaidants au Canada et est membre intronisé de l'International Academy of Trial Lawyers.

« Munaf est un maître avocat plaidant. Il est absolument de premier ordre. »

Chambers Global

« ... il excelle à trouver des moyens stratégiques d'obtenir des résultats... l'un des meilleurs avocats plaidants de la rue. »

Chambers Canada

En commentant son expérience de procès dans le domaine du litige commercial, Chambers Canada a récemment cité une source : « Il est incroyablement bon stratégiquement et mortel avec un témoin. Il est très bon debout devant les juges et les arbitres.

Dans le domaine des crimes économiques et financiers, Munaf possède une vaste expérience dans la direction de procédures de fraude et de recouvrement d'actifs au niveau

national et international, l'obtention d'injonctions de gel dans le monde entier (ordonnances Mareva), d'ordonnances Norwich Pharmacal, d'ordonnances Anton Piller et la recherche de recouvrement d'avoirs et d'application de la loi dans plus de 20 pays. Il a été avocat dans certaines des plus importantes réclamations pour fraude au Canada et à l'étranger.

« Munaf Mohamed est un praticien respecté dans le domaine de la fraude en col blanc. Des sources disent qu'il est le bon gars pour cela - c'est un pitbull. »

Chambers Canada

Munaf maintient également une pratique active en matière d'arbitrage ayant dirigé des procédures d'arbitrage au pays et en vertu des règles des chambres de commerce internationales, de la Cour d'arbitrage international de Londres, de l'American Arbitration Association, y compris l'AAA et l'ICDR Canada, ainsi que du CP, Institut international pour la résolution des conflits, au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud, le Royaume-Uni et l'Europe.

Dans le domaine de la défense des cols blancs et des enquêtes, Munaf est régulièrement invité à conseiller et à diriger des enquêtes au nom des conseils d'administration et des comités spéciaux sur les questions de fraude comptable, de corruption (LCAPE / FCPA), de blanchiment d'argent et d'autres questions sensibles. Il s'agit souvent d'organismes de réglementation nationaux et d'application de la loi, ainsi que de travailler et de coordonner avec des collègues de différentes juridictions sur des enquêtes multi-juridictionnelles impliquant divers organismes, y compris le département de la Justice des États-Unis, la Securities and Exchange Commission, le Bureau des fraudes graves du Royaume-Uni et d'autres.

De plus, Munaf est régulièrement appelé à conseiller, à poursuivre et à défendre des plaintes en diffamation. Munaf a défendu un certain nombre de politiciens de haut niveau accusés de diffamation et, plus récemment, Munaf a défendu l'ancien maire de Calgary Naheed Nenshi, au sujet d'une plainte en diffamation de 6 millions de dollars déposée par un promoteur concernant des commentaires faits concernant les lois sur le financement des élections.

Avec plus de 125 cas signalés, Munaf possède une vaste expérience des procès et des appels à travers le Canada. Depuis qu'il a été auxiliaire juridique auprès de l'honorable juge Willis O'Leary, à la Cour d'appel de l'Alberta, il a plaidé à titre d'avocat principal devant les cours supérieures, tant en première instance qu'en appel, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et devant les cours fédérales, avec de multiples comparutions devant la Cour suprême du Canada.

Munaf a été nommé dans pratiquement toutes les agences de reporting juridique, y compris *Chambers Global*, le *Lexpert Guide to the Leading US / Canada Cross-Border Litigation Lawyers in Canada*, *Lexpert Guides to Canada's Leading Litigation Lawyers*, *Who's Who*

Legal: Canada, en tant que praticien de premier plan dans le domaine de la criminalité commerciale, *The International Who's Who of Business Crime Defence Lawyers 2011*, *The International Who's Who of Business Lawyers 2011*, *The International Who's Who of Business Crime Defence Lawyers* et *The International Who's Who of Asset Recovery Lawyers 2012* en tant que spécialiste de premier plan à l'échelle mondiale, *Global Investigations Review*, *Legal 500*, *Benchmark Canada: the Top 50 Trial Lawyers in Canada* et *Best Lawyers in Canada*.

En plus d'avoir enseigné aux cours d'admission au barreau, Munaf parle régulièrement de la pratique des procès et des appels, ainsi que des questions relatives à la fraude, aux enquêtes et à la diffamation. Il est administrateur principal du conseil d'administration du cabinet et a été président du conseil d'administration d'Inn from the Cold, un organisme voué à mettre fin à l'itinérance chez les familles et les enfants à Calgary. Munaf a également siégé au Conseil consultatif économique des Jésuites du Canada. Il siège également au conseil d'administration du Bennett Jones Partnership.